

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-009

**Date de convocation :**  
29/03/2023

**Délégués en exercice :** 31

**Nombre de membres présents :**  
17

**Votants :**  
18 dont 1 pouvoir

**Résultat du vote :**  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

**Objet de la délibération** : DÉLIBÉRATION CONCERNANT LA VALIDATION DU PLAN D'ACTION MIS EN PLACE POUR LE SIRAH DANS LE CADRE DU PEP CHER AMONT

*L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.*

*Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonnais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidiailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)*

*Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE*

*Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOILLAT (Venesmes)*

*Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNIAK (Vilcelcelin), Mme Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin, suppléante)*

Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)

Etaient présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire),  
Mlle Sophia MENDES (stagiaire)

Cette démarche est un programme d'étude porté par l'EP Loire. Il s'agit d'une démarche nationale déclinée au niveau local. Elle permet un accompagnement spécifique pour les collectivités et c'est l'unique voie d'accès aux financements (État et FEDER). Ce programme d'actions est subdivisé en 7 axes. Le Syndicat ne portera pas d'actions sur ces 7 axes. Il portera des actions sur les axes suivants :

**Axe n°1** : Connaissance du territoire et culture du risque avec le recensement et la matérialisation de repères de crues

**Axe n°5** : Réduction de la vulnérabilité avec la mise en place d'animation et de diagnostics habitats

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à l'Unanimité, de Valider ce plan d'action.

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,*

*Pour extrait conforme au registre,*

Le Président

Fabrice AUPETIT



Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lejot', written over a horizontal line.